

210C0159  
FR0000120354-FS0100

12 février 2010

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**VALLOUREC**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 février 2010, la Caisse des dépôts et consignation (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 9 février 2010, directement et indirectement, par l'intermédiaire du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALLOUREC et détenir directement et indirectement, par l'intermédiaire du FSI, 2 875 809 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
CDC (DFE)	783 427	1,37	783 427	1,37
FSI	2 092 382	3,65	2 092 382	3,65
<b>Total CDC</b>	<b>2 875 809</b>	<b>5,02</b>	<b>2 875 809</b>	<b>5,02</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions VALLOUREC par le FSI<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 57 280 789 actions représentant 57 338 114 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>2</sup> Cf. notamment communiqué publié par VALLOUREC en date du 11 février 2010.